Prise en compte des 2RM dans les aménagements

Refonte du Guide SETRA/CERTU

Pierre RAJEZAKOWSKI





Introduction

- Les Deux-roues motorisés (2RM) constituent un enjeu fort du ministère en matière de sécurité routière
- Démarche de concertation des usagers de 2RM engagée par la DSCR : nécessité de travailler sur l'infrastructure
- Guide existant très apprécié des fédérations de motocyclistes
- Décision de le mettre à jour



Le guide actuel

• Édité en 2000

Guide SETRA
 Certu







Un guide a destination :

- Des aménageurs routiers
- Des chargés d'études en sécurité routière
- Des collectivités



Objectifs du guide

 Sensibiliser les aménageurs aux spécificités des 2RM

 Recenser les problèmes dus à l'infrastructure auxquels sont confrontés les 2RM

 Proposer des actions pour améliorer leur prise en compte



Domaines traités par le guide

Milieux urbain et interurbain

Amélioration de la sécurité des 2RM

Amélioration des conditions de circulation des 2RM



Contenu du guide actuel

- Politiques menées en faveur des 2RM
- Enjeux liés aux accidents de 2RM
- Sensibilisation aux difficultés de circulation des 2RM
- Prise en compte des 2RM dans la création d'infrastructures
- Prise en compte des 2RM sur les infrastructures existantes



Politiques menées en faveur des 2RM

- Campagnes d'information à destination des 2RM
- Campagne d'information à destination des autres usagers
- Sensibilisation des aménageurs
- Messieurs moto





Sensibilisation aux difficultés de circulation des 2RM

En terme de trajectoire







En terme de position





Sensibilisation aux difficultés de circulation des 2RM

Adhérence Uni

 Permettre une bonne anticipation pour modifier sa trajectoire

Limitation de la gravité des chocs



Prise en compte des 2RM dans la création d'infrastructures

- Type et localisation des marques sur chaussée
- Traitement des obstacles latéraux et glissières
- Possibilités de récupération
- Aménagement des espaces urbains (sols)
- Ilots, ralentisseurs, bandes rugueuses, ...



Prise en compte des 2RM sur les infrastructures existantes

- Responsabilité juridique des exploitants
- Entretien des infrastructures et équipements
- Exploitation : signalisation temporaire, chantiers (gravillons, tranchées, ...)



Objectifs de la refonte

 Actualiser les données (accidentologie, normes,...)

 Enrichir le document des nouvelles connaissances

• Demande prioritaire de la DISR



Modalité de la refonte

- Pilotage par le CERTU
- Intégration de représentants de collectivités
- Production par le réseau des CETE
- Document final sous forme d'un classeur évolutif dans le temps



Calendrier

• Synthèse des travaux récents courant 2010

• Publication d'une nouvelle version fin 2010

Alimentation en continu à partir de 2011





Le CETE
Normandie
Centre
appartient
au Réseau
Scientifique
Et Technique
du MEEDDAT



Ressources, territoires et flaute.
Lancade Prévention des risques Infrastructures, transports et mer Lancade L

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Bilan ou Titre 4 etc.

- lacktriangle



